

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Date de la convocation : 11/12/2025
Date d'affichage de la convocation : 11/12/2025

Nombre de Conseillers :

| | |
|---------------|----|
| En exercice : | 29 |
| Présents : | 22 |
| Représentés : | 03 |
| Votants : | 25 |

L'an **deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Gérald ROUSSELOT, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Elisabeth ODON, Eloïse SOYER, Laurence LUIS-LEON, Sonia PREHOUBERT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAIT, Kylian GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Christie DEZERT, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY,

Absents ayant donné procuration : M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à M. Gérard TRUTAT, M. Mikaël MATIGNON pouvoir à Laurence LUIS-LEON, M. Timothée BRASSET pouvoir à M. Gilles FOUILLADE

Absents excusés : Mmes Cécile PETIT, Karine CRAVIC, Laura SERON-HABERLAND, M Jean-Michel POTS

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VELUT

Délibération n°

2025_D_071

Objet de la délibération : SUBVENTION D'EQUILIBRE AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT » PAR LE BUDGET PRINCIPAL D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Madame le Maire rappelle :

la délibération n° 2025_D_070 en date du 18 décembre 2026 relative à l'adoption d'une décision modificative en l'absence de crédits budgétaires au chapitre 65 (article 65888) afin de procéder à une réduction de titre sur exercice antérieur (4 €)

que suite à des cessions effectuées sur le budget lotissement en dessous du coût de revient, un déficit de fonctionnement s'est créé. Il convient donc de combler ce déficit au fil de l'eau.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- » **ACCEPTE**, sur proposition de Madame le Maire, de procéder au versement d'une subvention d'équilibre de fonctionnement par le budget principal en faveur du budget annexe lotissement à hauteur de 4,00 €.
- » **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET

